

Audience au Secrétariat Général.

Le 18 Juin 2009, une délégation de l'UCP conduite par son président Yves BORST a été reçue par Jean-François COLLIN, secrétaire général adjoint chargé du pôle « fonctions support et appui aux directions ». L'entrevue a porté sur un certain nombre de sujets transversaux.

Jean-François COLLIN a ainsi affirmé que le Secrétariat Général n'a pas vocation à être en première ligne sur le dialogue social, ce domaine étant du ressort de l'adjoint sectoriel et du DRH. Cependant, de par sa responsabilité en matière de fonctionnement de l'administration, le Secrétariat Général doit veiller à la cohérence des discussions engagées ; il peut, comme c'est le cas actuellement (DA, CSP, déconcentration) assurer le pilotage de certains dossiers.

Concernant la conduite du changement, le SGA a admis, à la lumière des blocages récents, que les réorganisations doivent effectivement être discutées avec les syndicats, avec la difficulté de trouver le bon tempo : ne pas le faire trop tôt, tant que les objectifs ne sont pas suffisamment définis, mais ne pas le faire non plus trop tardivement voire *a posteriori*, une fois les décisions prises. Interrogé sur les prochaines réflexions à engager, il a annoncé qu'un chantier serait à ouvrir sur l'évolution de la DALIAT qui devra à l'avenir avoir un rôle plus stratégique dans la gestion de l'immobilier municipal, avec notamment la poursuite des regroupements géographiques de directions. Il a également affirmé que le dossier des éventuels CSP ressources humaines n'était pas ouvert. Il a enfin estimé que la circulation de l'information devait être améliorée, considérant que les outils actuels (Intranet, affichage, etc.) ne sont pas toujours opérants.

Au sujet du CTP central du 30 juin, qui doit entre autres examiner le bilan de l'ARTT, Yves BORST a rappelé la position de l'UCP sur la possibilité de rachat des JRTT, et de nouveau tiré le signal d'alarme sur le besoin d'anticiper les déstockages massifs de CET qui interviendront très probablement à l'horizon 2013-2014. Jean-François COLLIN a admis qu'il s'agissait là d'un vrai sujet, pour lequel il faudra trouver des solutions cohérentes à l'intérieur de la Ville.

Sur le dossier de la formation professionnelle, l'UCP a rappelé sa demande que la mise en place du DIF ne constitue pas une régression pour les agents, et déploré sa mise en place trop rapide, sans concertation en amont.

Point important abordé lors de cette rencontre, celui des coordinateurs de l'espace public, déjà mis en place à titre expérimental dans sept arrondissements, dont le but est d'organiser la résolution de problèmes locaux impliquant les services gérant l'espace public et d'améliorer l'information de la mairie d'arrondissement. L'UCP a rappelé que, représentant les cadres concernés, elle aurait souhaité être associée à la réflexion, et a listé les questions que pose ce nouvel emploi : valorisation de la fonction, lien avec la déconcentration, bilan après expérimentation et avant généralisation. Jean-François COLLIN a indiqué qu'il ne s'agit pas de créer un échelon hiérarchique supplémentaire mais de privilégier l'approche fonctionnelle, qu'il est prévu de généraliser ce dispositif d'ici la fin de l'année, sur la base du volontariat et que la question de la valorisation devra être traitée.

Enfin, d'autres sujets tels que la santé au travail et la renégociation prochaine des conventions avec l'AGOSPAP et l'ASPP ont également été abordés.

En résumé, cette rencontre, qui a permis un tour d'horizon assez large, a été pour l'UCP l'occasion de rappeler ses positions et de poser des questions déjà soulevées à plusieurs reprises. Espérons que d'autres échanges suivront, qu'ils se traduiront par des avancées concrètes, que la compréhension mutuelle et donc le dialogue social s'en trouveront ainsi améliorés.

Dialogue social laborieux à la DASES.

A l'occasion du Comité technique Paritaire de la DASES du 25 juin, l'UCP s'est jointe à l'ensemble des organisations syndicales pour refuser de siéger. En effet, tous les syndicats demandaient le retrait

de l'ordre du jour du point relatif à la fermeture du Centre d'Adaptation Psycho-Pédagogique Neuve Saint Pierre (cf. UCP Flash n° 482 du 15 juin). Suite à un manque manifeste de concertation, il semble nécessaire de prendre du temps pour s'interroger sur l'avenir des CAPP de Paris, et ce à l'occasion d'une réunion spécifique. Olga TROSTIANSKY et Jean-Marie LE GUEN, qui coprésidaient le CTP, ayant refusé de retirer ce point de l'ordre du jour, toutes les organisations syndicales ont décidé de ne pas siéger. Le CTP est reconvoqué le 3 juillet. Une nouvelle fois, l'UCP déplore de tels dysfonctionnements du dialogue social et considère qu'il est grand temps de revenir à des pratiques plus raisonnables, respectant le rôle de chacun.

CASVP : Charte de la mobilité, participation active de l'UCP.

Le 22 Juin 2009, l'UCP a signé la charte de la mobilité au CASVP. Cette charte concrétise le suivi informatisé du parcours professionnel, l'entretien de formation sur les besoins et projets, l'appui de conseillers en mobilité, l'accompagnement des agents, un meilleur accès aux formations qualifiantes, l'ouverture de postes particuliers à plusieurs types de corps (directions d'EHPAD aux attachés et cadres supérieurs de santé), la mobilité facilitée entre les administrations parisiennes. Pour l'UCP, cette charte doit garantir et assurer une plus value professionnelle : l'acquisition de compétences et de savoir-faire, l'accélération de la carrière par la promotion, la progression du régime indemnitaire. Elle ne doit en rien augmenter les difficultés tant pour les personnels, que pour l'encadrement. L'UCP remercie les personnels qui lui ont soumis leurs propositions, inquiétudes, et suggestions. A l'automne prochain, les négociations seront reprises, et l'UCP y participera activement pour faire de cette charte un véritable outil de gestion des carrières.

Restauration collective.

L'assemblée générale de l'ASPP, organisme gérant les restaurants du personnel de la ville de Paris s'est tenue le 18 juin afin de se prononcer sur l'exercice écoulé et de valider les orientations pour le prochain.

Cette AG a eu lieu au nouveau restaurant, rue des Poissonniers à Paris 18^e. Signalons qu'à cette occasion, Eric ROBINNE, directeur de l'ASPP, a indiqué que, dans cet établissement, ouvert depuis le mois d'avril, les couverts avaient déjà dû être renouvelés en totalité en raison de l'incivisme de certains consommateurs, qui ont paru les trouver à leur goût et les ont dérobés. L'UCP déplore cette situation, qui, en augmentant les charges d'équipement des restaurants administratifs, ne peut que nuire à l'ensemble des agents fréquentant ceux-ci.

Nominations et Promotions.

Les Commissions Administratives Paritaires se sont réunies cette semaine pour examiner en particulier les avancements. Nous les publions ci-après :

CAP N° 2 – Attachés d'administrations parisiennes :

Nomination au grade d'attaché principal :

Michel BERTHEAS (DASCO), Baudoin BORIE (DLH), Claire CABANETTES (DLH), Anne DEPAGNE (DPE), Michel DES BOSCS (SGCP), Anne FORLINI (DRH), Véronique FORNARA (DVD), Catherine GOHIN (DJS), Noluenn MESNARD (DPA) Dominique OLLIVIER (DASES), Madeleine SAMUEL-PAVILLON (DSTI).

Nomination au grade d'attaché d'administrations parisiennes :

Maryline GANDY (DASES), Françoise GUILLOU (DAC), Yvonne HU (DRH), Martine LECUYER (DEVE), Danielle LORINO (DASES), Marianne MOULY (SGCP), Thérèse ORTIZ (DSTI), Isabelle PACCINI DAOUO (DDEE), Nadine ROLAND (DALIAT), Anne-Marie ROLLAND (DDATC), Sylvie TOTOLO (DDATC).

CAP N° 5 – Ingénieurs des travaux :

Nomination à l'emploi de chef d'arrondissement :

Jean-Marie DELSAL (DPE-SIAAP), Louis-Marie DUPRESSOIR (DVD), Martine MARSALT (DPA), Philippe RAIMBOURG (DEVE), Jacques-François VERRET (DPE).

CAP N° 11 – Secrétaires administratifs :

Nomination au grade de secrétaire administratif de classe supérieure :

Thierry ABALLEA (DEVE), Frédéric ANNE (DSTI), Valérie ASHRAFI (DF), Isabelle AUBRY (SGCP), Fabienne AUGER-DUFAU (DDATC), Muriel BAROT (DALIAT), Philippe BLED (DDATC), Dominique BOUCHER (DLH), Christine BOUILLON (DPE), Dominique BRAS (DLH), Christophe CANDIO (DJS), Béatrice CAVALIE (DASES), Marie-Astrid CLEMENT (DVD), Patrick COSSERON (DRH), Yveline COURAUD (DAC), Patrick CROSNIER (DRH), Pascale DE ANDRADE PEIXOTO (DASES), Solange DELORME (DJS), Charles DUBOIS (DFPE), Martine DUMON (DAJ), Isabelle DUNATE (DDATC), Magali FAURE (Cab.), Christian FOSSION (DASCO), Véronique FRADKINE (DLH), Michèle FUSARO (DPA), Yvette GALIS-ZERBIB (DASES), Ghislaine GAUTHIER (DAC), Stéphane GILOT (DALIAT), Martine GUERIN (DDATC), Véronique GUILLOU (DU), Jamila GUIZANI (SGVP), Laurent HOHL (DSTI), André HULAUD (DU), Dominique JORNET (DPA), Annie JOUDRIER (dét.), Michel KERVINIO (DFPE), Catherine LEGAY (DVD), Annie LOBET-CADOUEL (DVD), Martine LUCAS (DDATC), Jocelyne MARIE (DASCO), Anne-Gaëlle MARECHAL (DASCO), Jacqueline MERCIRIS (DAC), Didier MEURGUES (DU), Nicolas MOLOTKOFF (DASCO), Patricia MONTLOUIS (DDATC), Martine OTTON-FOUCHARD (DDEE), Serge PETLAK (DASCO), Hélène PICOT (DICOM), Eric PONCET (DPE), Ramon RAHMANI (DASES), Ewa SAKHO (DU), Françoise SIMET (SGVP), Marie-Thérèse SIMON (Cab.), Alain TYDENS (DDATC), Marie-Chantal VACHER (DDATC), Edouard VERGRIETTE (DEVE), Louis VILMONT (DJS), Catherine WILD (DRH), Dimitri YANNACOULIS (DASES), Nicole YANNACOULIS (DASES).

Nomination au grade de secrétaire administratif :

Marie-France BABIN (DU), Colette BALDIE (DICOM), Michelle BEAUJOUR (DASCO), Mireille BONNET (DDATC), Maddly BOULINEAU (DDATC), Claudine BRAQUE (DAC), Marie-Noëlle CANIONI (DASES), Anne-Marie CASIMIR (DFPE), Anne-Marie DANA (DAC), Maryse DARTRON (DLH), Pascal DELCROIX (DDATC), Dominique DEMAREST (DLH), Jacques DOMINGO (DDEE), Chantal ETIENNE (DRH), Hélène EVRARD (DASES), Simone FEHER (DVD), Jean-Paul FERRE (DDATC), Sylvie GERBEAU (DRH), Philippe JAUDRONNET (SGCP), Dominique JEAN (DALIAT), Lina LAFRONTIERE (DPA), Patricia LE NEVANIC (DICOM), Ginette LEPESANT (DRH), Annette LEROY (SGCP), Jacqueline MARCELLY (DAC), Denise MICHAUD (DPA), Catherine MIGA (DRH), Françoise MOULIN (DDATC), Anne-Dominique PALCZEWSKI (DASES), Anne PERRUCHOT-EL FATIH (DAC), Kim Lieng PHOTER (DPE), Maryvonne QUESSEVEUR (DLH), Brigitte RENARD (DRH), Françoise ROBILLARD (DASCO), Maryline ROLLAND (DPA), Colette ROSSI (DEVE), Sylvie SEBAG (DDATC), Claudine THIEBAUT (DPA), Philippe TOURNEUR (DSTI), Jean-François VANNIERE (DASCO), Florence VERGNE (DJS).

A toutes et tous, UCP Flash adresse ses sincères félicitations.

Elections de bureaux.

Au Syndicat des Cadres Administratifs et Assimilés.

Le Syndicat des Cadres Administratifs et Assimilés, qui regroupe les attachés au sein de l'UCP, a réélu le 18 juin son bureau qui est désormais composé de :

Président : Michel LE ROY, vice-présidents : Elisabeth STIRNEMANN, Emmanuel BASSO, secrétaire général : Julien WOLIKOW, secrétaire général adjoint : Pierre DEBEURRE, trésorier : Marie-Blandine DUCLAP, trésorier adjoint : Fabrice DESCHAMPS, membres : Noël BRUNETEAU, Corinne CHABORD-MARELLE, Jacques DE SURREL, Françoise DULAC.

Au Syndicat des Adjoints Administratifs des Administrations Parisiennes.

C'est également le 18 juin que ce syndicat a réélu son bureau, comprenant :

Présidente : Pascale MIMOUN, vice-présidentes : Martine PIELLE, Fatma LAHOUARI, membres : Roger BARRY, Moudjidou DJINADOU, Martine DUMAS, Béatrice EDQUIST, Chantal ETIENNE, Sylvie LOPEZ, Sylvie TORRIS.

Union des Cadres de Paris

2bis, square Georges Lesage 75012 PARIS – Tél. 01.43.47.80.72 - Fax. 01.43.47.81.45